



Passeport

du **civisme**



Passeport

du civisme

Sommaire

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?	p. 4
Les médailles	p. 4
Carte d'identité	p. 5
Connais tes droits	p. 6-7
Pour le devoir de mémoire	p. 8-10
Pour être solidaire	p. 11-13
Pour prendre soin de ses aînés	p. 14-15
Pour surfer et se déplacer en sécurité	p. 16-18
Pour se protéger et porter secours	p. 19-20
Pour préserver son environnement	p. 21-22
Pour connaître l'histoire de son pays	p. 23-26

Edito



Isabelle LEMEUNIER
Maire



Boris DURAND
Adjoint à
l'Éducation, aux
Affaires sociales et
à la Citoyenneté

Le Passeport du civisme que tu tiens dans les mains n'est pas un livret comme les autres. À la fois ludique et pédagogique, il va te permettre de vivre deux années particulières, essentielles à ta vie de jeune citoyen. Car le civisme n'est pas réservé aux adultes. Il est l'affaire de toutes et de tous, dès le plus jeune âge.

Ainsi, tout au long de l'année, aux côtés de tes enseignants et de ta famille, tu vas pouvoir t'impliquer dans la vie de ta commune, en prenant soin de tes aînés, en protégeant ton environnement, en découvrant ou transmettant l'Histoire de notre pays, en respectant les différences des autres... Pour chaque action, tu seras accompagné d'un ou plusieurs ambassadeur(s), force(s) vive(s) du territoire.

En fin de deuxième année, tu recevras un diplôme qui reconnaîtra ton engagement. Car valider ce Passeport, c'est un acte fort. C'est déjà prendre une part active dans la vie de la cité et consolider les fondations qui nous permettent de vivre ensemble. C'est devenir un grand serviteur de notre pays. En un mot : c'est devenir citoyen.

Isabelle Lemeunier
Maire de Saviègne l'Évêque

Mon passeport du civisme, pour quoi faire ?

Le civisme, c'est s'intéresser activement à ce qui nous entoure.

Le civisme, c'est servir l'intérêt général plutôt que de poursuivre ses propres intérêts.

Le civisme, c'est contribuer à construire la société dans laquelle tu vis.

Avec ce passeport, tu vas pouvoir réaliser des actions en t'engageant et en t'impliquant concrètement dans la vie locale de ton territoire.

Les médailles



MÉDAILLE D'ARGENT :
de 6 à 7 missions remplies

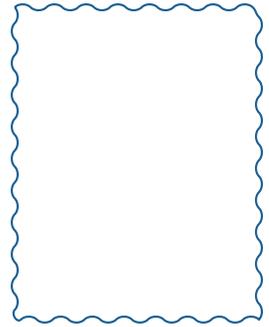


MÉDAILLE D'OR :
de 8 à 11 missions remplies



MÉDAILLE DE BRONZE :
de 3 à 5 missions remplies

Ce passeport appartient à :



Mon nom :

Mon prénom :

Ma date de naissance :

Mon lieu de naissance :

Ma nationalité :

Mon adresse :

Mon école :

Ma classe :

Année scolaire :



Convention internationale des droits de l'enfant



C'est 54 articles, énonçant notamment...

- Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- Le droit d'aller à l'école
- Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- Le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir
- Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- Le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- Le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

Avec 4 principes fondamentaux...

- La non-discrimination
- L'intérêt supérieur de l'enfant
- Le droit de vivre, de survivre, de se développer
- Le respect des opinions de l'enfant



Tu l'auras compris, tous les enfants du monde, dont tu fais partie, sont protégés par la loi et il est de ton devoir civique de faire savoir à un adulte si tu penses voir quelque chose qui ne te semble pas en adéquation avec la protection de l'enfant.

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789

Préambule

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des maheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article premier

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Article 3

Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article 4

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Article 5

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Article 6

La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Article 7

Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Article 8

La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Article 9

Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Article 10

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Article 11

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Article 12

La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Article 13

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Article 14

Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Article 15

La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Article 16

Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Article 17

La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition



Cette déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est le texte
qui sert de base encore aujourd'hui



Pour le devoir de mémoire...

« *La France fut faite à coups d'épée* », disait le Général de Gaulle. En effet, la France a subi de nombreux conflits tout au long de son histoire. Durant le XX^e siècle, la France a été particulièrement meurtrie par plusieurs guerres (Indochine, Algérie, guerre du Golfe, Kosovo...), dont deux mondiales (1914-1918 et 1939-1945).

Face aux invasions et à la barbarie, des femmes et des hommes, peut-être même des membres de ta famille, ont résisté et ont combattu pour la liberté de ton pays.

Chaque année, plusieurs commémorations officielles réunissent la population savignéenne. Elles permettent de rendre hommage aux Morts pour la France et aux Anciens Combattants. Durant la cérémonie, on assiste à un dépôt de gerbe, une minute de silence et à l'écoute de l'hymne national La Marseillaise.

Participer à ces commémorations est une action de première importance. C'est ce que l'on appelle le devoir de mémoire.

Action individuelle : participer à une commémoration

- ✓ Tu participeras en famille à l'évènement commémoratif du 8 mai, 11 novembre ou du 14 juillet.
- ✓ Tu te présenteras 15 minutes avant le début de la commémoration, dans une tenue correcte et digne de l'évènement auquel tu vas prendre part.
- ✓ Tu pourras participer à la montée des couleurs, au dépôt de gerbes, à la lecture de textes et chanter la Marseillaise. Une attitude respectueuse et attentionnée sera demandée.



AMBASSADRICE
Isabelle Lemeunier,
Maire de Savigné l'Évêque

Passeport
du **civisme**



AMBASSADEUR
Boris Durand, Adjoint aux affaires sociales, à l'éducation et à la citoyenneté

- ✓ Si tu ne peux pas venir à une de ces cérémonies, tu pourras photographier le Monument aux Morts de ton village.



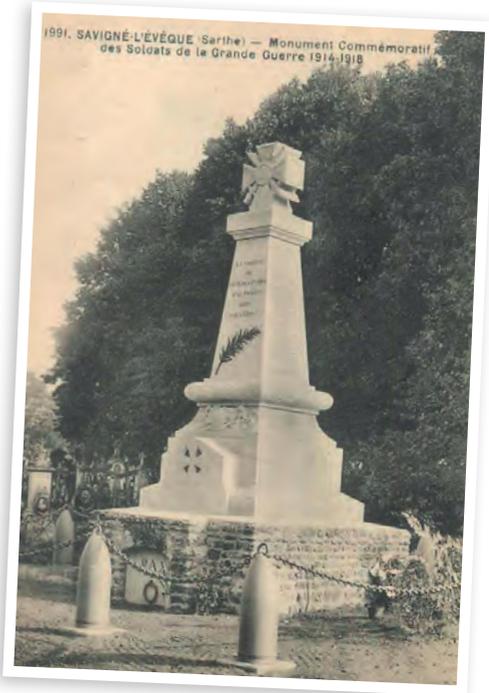
Action collective : participer à une visite commentée du Monument aux morts

✓ Tu participeras à la visite commentée du Monument aux morts avec ta classe (CM1-CM2 ou IEM).



AMBASSADEUR
Marcel Langlais,
Histoire Locale

Passeport
du civisme





Coopération, cohésion, fraternité, Solidarité

C'est quoi être solidaire à Savigné ?

Notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) distribue 2 fois par mois des colis alimentaires destinés aux personnes en difficulté. Pour améliorer ces colis, une collecte alimentaire permanente de produits ciblés changeant mensuellement est mise en place dans les magasins Proxi, Frais Malin et Casino. Il s'agit de produits rarement collectés en novembre lors de la collecte nationale : du chocolat ou de la confiture par exemple. Une affiche informe chaque mois des produits choisis. Acheter pour cette collecte est une manière d'être solidaire !

La solidarité, c'est ce qui unit des personnes dans un sentiment d'entraide. Ces personnes se sentent liées car elles font partie de la même famille, ou vivent dans la même ville, le même pays, sur la même planète...

C'est un élan pour agir ou pour soutenir une cause. On peut décider de donner de son temps, de son écoute au profit de quelqu'un qui en a besoin ou au sein d'une association, en se portant bénévole.

À l'école, tu peux être solidaire en aidant par exemple un camarade de classe en difficulté pour ses devoirs, en partageant ou en prêtant tes affaires.

La solidarité peut être vécue au quotidien, en prenant soin des autres et du monde qui nous entoure.

Action individuelle : participer à la collecte alimentaire annuelle du CCAS

- ✓ Tu participeras à un créneau de la collecte alimentaire annuelle du CCAS dans l'un des magasins (Proxi, Casino ou Frais Malin). Inscription préalable à l'Espace France Services de Savigné (38 rue de la Division Leclerc) – Nombre de places limités.



AMBASSEUR

Boris Durand, Adjoint à l'éducation, à l'action sociale-CCAS et à la citoyenneté

Passeport
du civisme

Banques Alimentaires
Collecte nationale
ON A BESOIN DE VOUS !



Faites
un geste,
donnez aux
banques.

Les Banques
Alimentaires
collectent.

Action individuelle : récolter des bouchons pour l'EM

- ✓ Tu récolteras des bouchons en plastique et en liège dans un sac de 10 litres que tu déposeras dans le lieu de ton choix : Accueil périscolaire le Petit Prince, EM.



AMBASSEUR
Allan Laisné, Responsable
Enfance Jeunesse

Passeport
du **civisme**

**NE JETEZ PAS
VOS BOUCHONS !**





Pour prendre soin de ses aînés...

Une mutation profonde touche notre société : c'est l'allongement de l'espérance de vie. Si l'espérance de vie était de 40 ans au XIX^e siècle, elle est de 80 ans aujourd'hui. C'est une chance !

Prendre soin de nos aînés, parfois vulnérables et fragiles, est devenu une priorité. C'est aussi une exigence d'autant plus grande quand les liens familiaux se distendent et que l'isolement est présent.

Notre société ne doit pas délaisser les personnes âgées. Bien au contraire, nous avons une dette et un devoir de reconnaissance envers eux.

Ta mission sera d'aller partager un après-midi de jeu, permettant un temps de rencontre sympathique.

Action collective : partager un temps de jeu avec les aînés

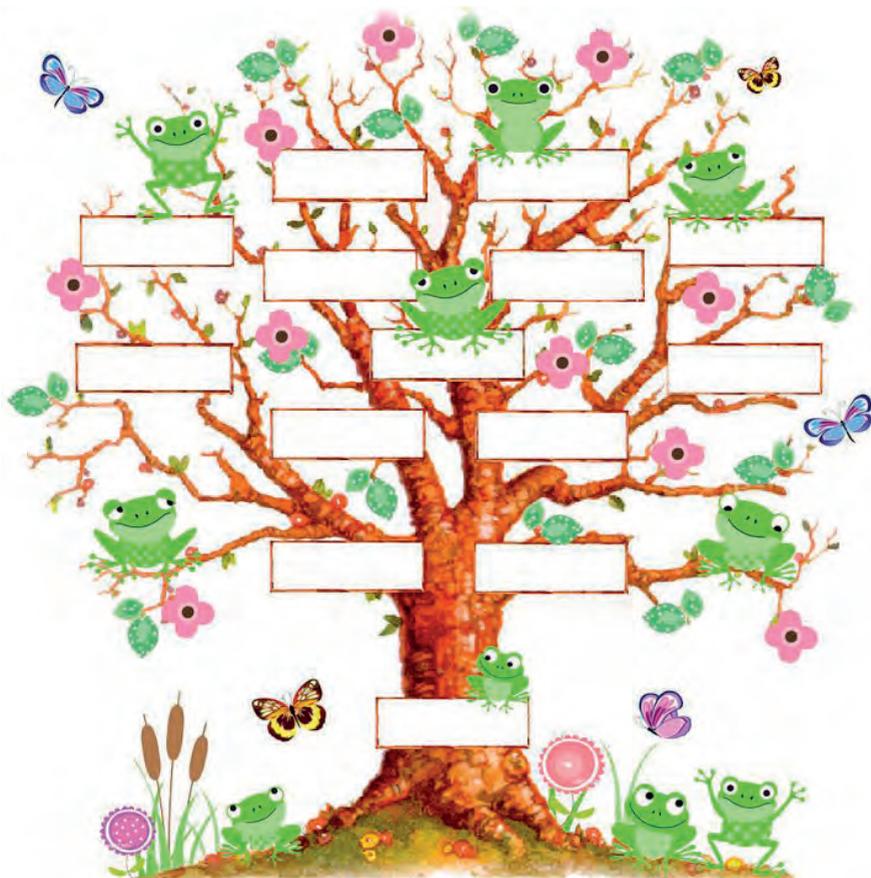
- ✓ Partager une activité jeu de société avec les aînés sur un temps scolaire à la salle Michel Berger.



AMBASSADRICE
Annick Leboucher, Présidente de
l'association Génération mouvement



Passeport
du **civisme**





Pour surfer et se déplacer en sécurité...

Internet s'est imposé dans une grande majorité des foyers français. Si son utilité est flagrante, de nombreux dangers guettent les enfants qui surfent sur le web sans précaution (images choquantes, mauvaises rencontres, cyber-harcèlement, addiction...).

Pour mieux comprendre les dangers du Net et apprendre les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité, la GENDARMERIE DE SAVIGNE L'ÉVÊQUE te propose de passer ton PERMIS INTERNET. Ces dangers sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis. Ce PERMIS INTERNET répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser circuler seuls dans l'ère numérique.

Se déplacer en vélo c'est penser à l'environnement en favorisant une mobilité douce. Il faut encourager cette pratique mais ne pas oublier de l'encadrer : les cyclistes circulent sur la route et les fauteuils sur les trottoirs. Ils doivent absolument être au courant de certaines règles à respecter afin de ne pas mettre en danger les autres et leur propre personne. Dans cette optique notre POLICIER MUNICIPAL te proposera un programme destiné à apprendre comment rouler à vélo sur la route ou à te déplacer en sécurité avec un fauteuil. A l'issue de cette petite formation, tu pourras fièrement brandir ton PERMIS VELO/PIÉTON, il te permettra de te déplacer dans la ville en toute sécurité.

Action collective : passer le PERMIS INTERNET

- ✓ Durant ton année scolaire, la Gendarmerie de la Sarthe interviendra dans ta classe pour échanger sur Internet, son utilisation, les risques... Il te distribuera des codes de bonne conduite sur Internet.
- ✓ Avec ton enseignant(e), tu découvriras comment passer ton PERMIS INTERNET. Tu passeras ton examen composé de 10 questions.
- ✓ Après cet examen, tu recevras le cachet qui validera cette mission.



AMBASSADEUR
Christophe VIOS,
Gendarmerie Nationale



Mots cachés

Retrouve les 7 mots cachés dans la grille de lettres.

Les mots peuvent être inscrits horizontalement, verticalement, en diagonale et de gauche à droite.

D	V	I	T	O	R	J	K	E	R	I
O	A	S	V	I	D	E	O	P	C	N
U	C	N	I	N	I	L	I	A	O	U
V	A	N	G	R	E	S	N	J	N	I
L	Y	T	I	E	D	N	T	I	T	L
M	O	I	L	P	R	L	E	N	R	A
X	E	S	A	Y	T	S	R	S	O	T
W	L	O	N	F	U	I	N	T	L	E
U	R	A	C	W	Q	M	E	O	E	V
B	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N
O	I	E	U	N	I	B	L	A	R	M

VIGILANCE
DANGERS
PREVENTION
INTERNET
WEB
CONTROLE
VIDEO

Action collective : passer le PERMIS VÉLO / PIÉTON

- ✓ Durant ton année scolaire, le Policier Municipal de Savigné l'Évêque interviendra dans ta classe pour échanger sur le code de la route à vélo, son utilisation, les risques...
- ✓ IEM : Tu passeras ton permis piéton avec ton fauteuil.
- ✓ Après cet examen, tu recevras le cachet qui validera cette mission.



AMBASSADEUR
Philippe Houdayer,
Policier Municipal

Pour avoir une
bonne conduite



Équipements Obligatoires / Équipements recommandés

Gilet rétroréfléchissant
(la nuit et/ou hors agglomération)
Recommandé en toute situation

Casque

Casque enfant
(moins de 12 ans)

Siège enfant
adapté
Obligatoire
moins de 5 ans

Feu et
Catadioptre
rouge

Pneus
correctement
gonflés

Catadioptre
de roue orange



Feu jaune
ou blanc et
catadioptre
blanc

Pneus en bon état

Avertisseur
sonore

Freins
avant et
arrière

Écarteur de
danger

Catadioptre
de roue
orange

Catadioptre
de pédale
rouge





Pour se protéger et porter secours...

Zoom
sur le

SDIS 72

En Sarthe, chaque année le SDIS 72 réalise plus de 30 000 interventions, réparties en 4 catégories : secours d'urgence aux personnes (SUAP), incendie, accident sur la voie publique (AVP) et opérations diverses.

Le secours d'urgence aux personnes représente la part la plus importante de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers de la Sarthe (78%).

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe se compose de 74 centres d'incendie et de secours (CIS) répartis sur le département.

Face à une situation d'urgence ou de grand danger, les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Ces femmes et hommes s'engagent autour de valeurs qui reposent sur 3 piliers :

- ▶ **la culture du courage** : le risque 0 n'existe pas, choisir d'être Gendarme ou Sapeur-Pompier c'est choisir de risquer sa propre vie pour celle des autres.
- ▶ **la culture de l'efficacité** : en un temps record, ils sont capables d'intervenir.
- ▶ **la culture de la transmission** : au centre de secours de Savigné l'Évêque, la relève est déjà presque assurée avec une jeune génération appelée les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui se forment d'ores et déjà à porter secours.

Cet engagement est le fruit de la générosité et du don de soi.

Action collective : s'immerger au coeur du quotidien des Sapeurs-Pompiers... Apprendre les gestes qui sauvent

- ✓ Avec ta classe et accompagné(e) de ton enseignant(e), tu visiteras le centre de secours de Savigné l'Évêque.
- ✓ Tu seras accueilli(e) au centre de secours par un Sapeur-Pompier Volontaire qui te présentera ses missions ainsi que les différents véhicules et équipements.



AMBASSADRICE

Patricia DENIAU, Lieutenante
Cheffe du Centre de Secours
de Savigné l'Évêque, par
Intérim

- ✓ Tu apprendras les gestes qui sauvent.
- ✓ Tu obtiendras le diplôme du PSC1.



AMBASSEADEUR

Teddy Deniau,
UDSP de la Sarthe

Passeport
du civisme

Passeport
du civisme

Trouve les 7 différences entre les deux dessins :



Des numéros qui
sauvent la vie...

15

SAMU

17

Gendarmerie
Police

18

Pompiers

112

Toutes
urgences



Pour préserver son environnement...

L'univers fascinant des abeilles

Aujourd'hui les abeilles disparaissent ! Chaque année, les apiculteurs perdent entre 15 et 30% des ruches. Sachant qu'il y a environ 50 000 abeilles par ruche, il y a vraiment urgence de les protéger... Les abeilles ont un rôle très important pour tous les êtres vivants. On estime que plus de 80% des espèces végétales dépendent de leur rôle de pollinisatrice. C'est pour cela qu'elles sont devenues un symbole de la biodiversité !

Notre environnement, c'est tout ce dont nous avons besoin pour vivre bien : un air pur pour respirer, une eau de qualité pour s'hydrater et se laver, le sol, les plantes, les animaux pour produire de quoi bien manger. C'est aussi de l'énergie et des matériaux pour se déplacer, échanger grâce aux nouvelles technologies, se divertir... ce sont également les paysages et la biodiversité pour s'émerveiller, et du beau temps pour profiter !

Préserver l'environnement, c'est ne pas prendre plus de ressources que ce que la nature peut renouveler, et ne pas polluer plus que ce que la nature peut nettoyer... Ça veut dire, au quotidien, ne pas gaspiller l'eau, l'énergie, la nourriture... Ne pas trop acheter pour trop jeter. Faire attention aux endroits où l'on jette ses déchets et les trier... En bref, ça veut juste dire de ne pas trop prendre pour ne pas manquer plus tard, et ne pas polluer pour ne pas s'empoisonner, nous et les autres êtres vivants !

Action individuelle/collective : participer à la journée de l'environnement et découvrir la biodiversité

- ✓ Au mois d'octobre, tu participeras à l'après-midi de ramassage avec ta famille.



AMBASSADEUR

Jean-Luc Moffay, Adjoint à l'urbanisme, l'environnement, les bâtiments, la voirie, les travaux.



- ✓ Avec ta classe, tu découvriras la biodiversité de Savigné dans le parc de la Mairie



AMBASSADRICE

Élodie Perez, Conseillère Municipale



Trouves les mots suivants :

terre
planète
avril
recyclage
arbre
environnement
sensibilisation
écosystèmes
biodiversité
protection
responsabilité
climat
graines





Pour connaître l'Histoire de son pays...

Le Manoir de Nuyet

Le site de cette maison de maître et exploitation agricole des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle se découvre par ses extérieurs et présente un logis, des dépendances, un jardin, un potager et une roseraie.

La singularité de ce domaine ne réside pas dans le logis, mais dans l'ensemble des bâtiments et leur conservation : les communs, la ferme et sa cour attenante avec porcherie, bergerie, étable, écurie, sans oublier l'orangerie.

Bertrand et Laure Artru, propriétaires du domaine, expliquent : « Bâti au XV^{ème} siècle, la maison a évolué entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} avec différents agrandissements. La façade date d'ailleurs du XVIII^{ème}. » Le domaine dispose aussi d'un verger en quinconce, d'une roseraie, d'un jardin en charmille.

Au fil du temps, différents espaces sont nés dans le jardin : un jardin d'inspiration orientale avec des tailles et perspectives différentes, un potager à la française dans sa structure mais avec des plantes et des couleurs différentes chaque année et un jardin de graminées avec des formes et des textures différentes.

Le Porche du Domaine de Cherres



Le porche du domaine de Cherres est le vestige d'une vieille forteresse. Celle-ci datant d'avant le XIII^{ème} siècle a été remaniée après la guerre de Cent Ans contre les anglais. Il en reste cette porte massive qui supporte un pigeonnier appelé fuie. Cette disposition de pigeonnier sur une porte est assez rare pour être remarquée. Le nombre de « boulines » (nichoirs à pigeons) est de 365, autant que de jours dans l'année.

La demeure de Mortrie

Mortrie ce lieu vient du vieux français "mortier" indiquant la présence d'un trou d'eau, d'une zone humide, comme morteveille. Il appartient en 1675 à François Guillon, écuyer, vassal du Seigneur de Montfort.

En 1738, Monsieur Renusson eut cette terre des héritiers de M. Jean Baptiste De Lorme et de Dame Jacqueline Louise Tourteau, sa veuve. Le 3 septembre 1740 par un acte, il renonce à ses prérogatives. De son côté, Monsieur le Marquis de Montfort abandonna son droit de retrait féodal. En 1789, Monsieur René Pierre de Renusson d'Hauteville, seigneur de « Mortrie », du « Mesnil » et du « Feu », se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Maine, par son fils François Joseph. M. Hamard, déjà propriétaire du « Mesnil » fit l'acquisition de « Mortrie ». Après sa mort, son gendre M. Busson Duvivier rachète « Mortrie » qu'il revend vers 1869 à M. Pointel, ancien officier d'artillerie de Marine, marié à Melle Suzanne de Maulny puis à Melle Louise des Roys, née au « manoir de Nuyet ». En septembre 1878, « Mortrie » fut vendu à M. Boitelle, fils de l'ancien préfet de police sous l'Empire.



Action collective : participer à une visite commentée

- ✓ Avec ta classe et accompagné(e) et de ton enseignant(e), tu participeras à une visite commentée sur un des 2 lieux : le Manoir de Nuyet ou la Maison Seigneuriale de Cherres.



AMBASSADEUR
Marcel Langlais,
Histoire Locale



- ✓ Avec ta classe et accompagné(e) et de ton enseignant(e), tu participeras à une visite commentée de la Mairie de Savigné l'Évêque.



Action individuelle : visiter une exposition Art Expo



- ✓ Tu participeras avec ta famille ou avec ta classe à une des expositions organisées par Art Expo.
- ✓ L'association organise une exposition peinture et sculpture et une exposition photos chaque année à la salle Michel Berger.



Passeport
du civisme



AMBASSADEUR
Philippe Debeze,
Président Art Expo



**Quelques images...
de la ville de Savigné l'Évêque**

Le parc



Parterre de tulipes



Nature et liaison douce...



L'Église



La mairie



Le lavoir



Le manoir de Nuyet





Ville de
Savigné l'Évêque



passeportducivisme.fr